

HISTOIRE

A l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, les Archives municipales vous proposent de découvrir durant deux mois les œuvres de guerre.

Les œuvres de guerre sont créées par des associations ou des particuliers qui récoltent de l'argent par différents moyens dans le but de venir en aide aux victimes du conflit. Elles se traduisent notamment par des journées nationales ou plus locales de bienfaisance. Celles-ci se déroulent sur un ou plusieurs jours et consistent à vendre sur la voie publique ou dans des lieux spécifiques des insignes sous différentes formes : épingles avec fleur ou drapeau, médailles, pochettes, cartes postales... Elles rencontrent immédiatement un franc succès.

Entre la fin de l'année 1914 et le début de l'année 1915, Neuilly participe à trois journées: la vente du petit drapeau belge (20 décembre 1914), la Journée du 75 organisée par le Touring-Club de France (7 février 1915), la Journée Française organisée par le Comité du Secours National (23 et 24 mai 1915).

Les œuvres de guerre sont de plus en plus nombreuses et commencent à se concurrencer. L'organisation de la Journée de l'Orphelinat des Armées en juin 1915 est compromise à cause des rivalités existantes. Devenue journée au profit de tous les orphelins de la guerre, elle doit être reportée d'une semaine. C'est pourquoi en juillet de la même année, le député Louis Lajarrige propose de réglementer les œuvres de guerre. Cela aboutit à la loi du 30 mai 1916. Les œuvres doivent alors soumettre leur dossier à la Commission départementale de contrôle des œuvres de guerre



Diplôme en reconnaissance de la contribution apportée à différentes œuvres de guerre
4 H 72, A.M.N.S.S

composée de différents représentants ministériels et d'œuvres reconnues d'utilité publique ayant leur siège dans le département concerné. Cette commission délivre alors ou non une autorisation permettant de faire appel à la générosité du public.

Entre 1915 et 1920, Neuilly participe à plusieurs autres journées. Elles ont lieu le dimanche ou les jours fériés. La mairie organise la vente, parfois en collaboration avec des particuliers, des associations ou des institutions charitables. Les insignes sont aussi vendus par les enfants des écoles de la ville. Les vendeurs, qui sont surtout des femmes, sont répartis sur les voies les plus fréquentées, notamment l'avenue de Neuilly et l'avenue du Roule, et dans les lieux réunissant beaucoup de monde comme les églises ou encore le marché.



Insigne vendu lors de la Journée des Régions libérées
4 H 72, A.M.N.S.S

Tandis que les journées de bienfaisance durant la guerre visent à soutenir soldats, veuves et orphelins, celles d'après-guerre sont une aide en faveur de la reconstruction humaine et matérielle. Ainsi, en 1919, a lieu la Journée des Régions libérées et en 1920 la Journée nationale des mères de familles nombreuses.

En 1929, l'organisation des Journées nationales pour l'achèvement des quatre grands monuments du front, Lorette, Douaumont, Dormans et l'Hartmannswillerkopf, témoigne de la volonté de rendre hommage aux soldats morts durant la première guerre mondiale.

Page réalisée par le service Archives-Documentation de la Ville.

La vitrine des Archives : du 02 janvier au 1^{er} mars 2015 dans le Vestibule d'Honneur, 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville, de 9h à 17h30.

Pour tous renseignements :
archivdoc@ville-neuillysurseine.fr